

Prévention des infections causées par le staphylocoque doré résistant aux antibiotiques chez les résidents des Etablissements médico-sociaux (EMS) du canton du Vaud

Document d'information pour le résident

Investigateurs responsables : Pr Giorgio Zanetti, Pr Christophe Büla, Dr Christiane Petignat

Investigateur principal: Dr Cristina Bellini

Co-investigateurs: Dr Eric Masserey, Pr Bernard Burnand, Dr Dominique Blanc

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité à prendre part à une étude sur la prévention des infections causées par des staphylocoques dorés résistant aux antibiotiques, appelés MRSA, chez les résidents des EMS du Canton de Vaud.

Avant d'accepter de participer à cette étude, nous vous demandons de lire attentivement les explications qui suivent. N'hésitez pas à demander à votre médecin traitant ou au personnel de l'EMS de vous expliquer les mots que vous ne comprenez pas. Assurez-vous aussi d'avoir obtenu des réponses satisfaisantes à toutes vos questions. Vous pouvez refuser de participer si, malgré nos explications, il persiste des doutes. Si vous acceptez de participer, vous avez néanmoins à tout moment le droit de changer d'avis et de vous retirer de l'étude, sans aucun préjudice pour vous.

Le staphylocoque doré est un germe dont nous sommes tous fréquemment porteurs sans qu'il soit pour autant à l'origine d'une infection. Cependant, dans certaines circonstances (p.ex. suite à des interventions ou lorsque nos défenses immunitaires sont affaiblies), le staphylocoque doré peut provoquer des infections (p.ex. sur la peau ou dans les poumons) et nécessiter un traitement avec des antibiotiques. Le MRSA est un staphylocoque doré contre lequel certains antibiotiques ont perdu leur efficacité (on dit que le staphylocoque doré est résistant), ce qui complique les possibilités de soins.

Le Service de la santé publique du canton de Vaud surveille depuis plusieurs années la proportion des résidents des EMS qui sont porteurs MRSA, au moyen d'enquêtes dont la prochaine est prévue en 2010-2011.

L'établissement dans lequel vous séjournez a accepté de participer à cette enquête. Cela signifie que, si vous donnez votre accord, nous effectuerons des frottis de dépistage à l'aide d'un Coton-tige (Q-tip) dans votre nez et sur votre peau, ainsi que sur vos plaies si vous en avez. Une analyse d'urine sera pratiquée si vous portez une sonde vésicale. Il s'agit là d'examen sans danger et n'occasionnant qu'un minimum de gêne. Ce matériel récolté sera conservé pour des éventuelles analyses ultérieures à des fins de recherche.

Le Service de la santé publique désire profiter de cette enquête pour étudier une prise en charge renforcée des résidents porteurs de staphylocoque doré résistant aux antibiotiques. Cette stratégie consiste à offrir diverses mesures – expliquées ci-dessous – pour éradiquer le staphylocoque. Après une année, nous proposerons à nouveau des frottis de dépistage à tous les résidents afin de vérifier si ces mesures sont bénéfiques.

Les mesures pour éradiquer le staphylocoque doré résistant (lorsqu'il est détecté), appliquées depuis de nombreuses années dans les hôpitaux, s'étendent sur 5 jours et sont les suivantes :

- une douche quotidienne pendant 5 jours avec un savon désinfectant (remplacée, en cas d'impossibilité, par une toilette avec des lingettes imprégnées de produit désinfectant)
- 3 applications quotidiennes dans vos narines d'une pommade contenant un antibiotique par l'infirmier/ infirmière de votre établissement
- 3 applications quotidiennes d'une solution désinfectante dans la bouche à l'aide d'un spray
- une désinfection quotidienne de votre prothèse dentaire si vous en avez
- un changement des vêtements le premier jour, et des sous-vêtements chaque jour pendant 5 jours
- une désinfection quotidienne de votre environnement, effectuée par le personnel de votre établissement.

De nouveaux frottis seront effectués quelques jours après la fin de ce traitement, afin d'en évaluer l'efficacité. En cas de persistance du MRSA, le même traitement sera répété une seconde fois.

Les effets indésirables de ce traitement sont extrêmement rares et minimes, et consistent en des réactions d'irritation locales, qui disparaissent avec l'arrêt du traitement.

Les examens et le traitement éventuel ne seront pas facturés et ne seront donc ni à votre charge ni à celles des caisses maladies.

Les données récoltées dans cette étude resteront strictement confidentielles.

Vous pouvez à tout moment demander d'interrompre le traitement ou refuser de nouveaux frottis, sans que ceci ait une quelconque incidence sur la qualité des soins qui vous seront prodigués. Au cas où vous subiriez des dommages au cours de cette étude et si une responsabilité objective était mise en évidence, vous bénéficieriez d'une compensation pleine et entière garantie par la responsabilité civile de l'Etat de Vaud.

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez portée à la lecture de ces lignes, et sommes à disposition pour répondre à vos questions. Grâce à votre participation, cette enquête nous permettra de proposer à l'avenir la prise en charge la mieux adaptée et la plus efficace pour ce problème important.

Si vous avez des questions, vous pouvez les adresser soit au personnel de votre établissement, soit à **Mme Laetitia Qalla-Widmer**, infirmière, Unité cantonale HPCI (téléphone **079 556 02 84** - en cas de non réponse 021 314 02 55).

Prévention des infections causées par le staphylocoque doré résistant aux antibiotiques chez les résidents des Etablissements médico-sociaux (EMS) du canton du Vaud

Formulaire de consentement

Le/la soussigné/e:

- Certifie avoir été informé/e sur le déroulement et les objectifs de l'étude ci-dessus.
- Affirme avoir lu attentivement et compris les informations écrites fournies en annexe, informations à propos desquelles il/elle a pu poser toutes les questions qu'il/elle souhaitait.
- Atteste qu'un temps de réflexion suffisant lui a été accordé.
- A été informé/e du fait qu'il/elle pouvait interrompre à tout instant sa participation à cette étude sans préjudice d'aucune sorte.
- Consent à ce que les données recueillies pendant l'étude puissent être transmises à des personnes extérieures (autorités de santé publique), la confidentialité de ces informations étant sauvegardée.
- S'engage à informer le médecin responsable de tout phénomène inattendu pouvant survenir durant cette étude et à se conformer aux recommandations du médecin responsable de l'étude.

Le/la soussigné/e accepte de participer à l'étude mentionnée ci-dessus.

Lieu et date :	
Nom et prénom du résident :	
Signature du résident (facultatif):	
Nom et prénom de l'infirmier/ère demandant le consentement :	
Signature de l'infirmier/ère demandant le consentement :	